

### www.departement974.fr

Dossier de presse

### FILIÈRE PAPAM

# ÉTAT DES LIEUX ET PRÉSENTATION DE LA FEUILLE DE ROUTE 2019-2022

Mercredi 4 septembre 2019
La Plaine des Palmistes et Saint-Pierre





# ÉDITORIAL

En tant que chef de file de la politique agricole sur le territoire, le Département de La Réunion a résolument inscrit son action dans l'accompagnement au développement de l'agriculture locale.

Il s'agit d'une part de soutenir les filières dites traditionnelles afin de leur permettre de répondre au défi de l'autonomie alimentaire et de la mutation du modèle agricole péi.

Il s'agit d'autre part de soutenir les filières innovantes, ces filières à haute valeur ajoutée qui peuvent contribuer, à l'image du café bourbon pointu, au rayonnement de La Réunion au niveau national et international.

La filière des Plantes A Parfums, Aromatiques et Médicinales (PAPAM) réunionnaise a ainsi été identifiée parmi les secteurs innovants à forts potentiels. Le savoir-faire et l'expertise de nos tisaneurs et des autres acteurs du secteur sont en effet des atouts indispensables qui permettront à cette filière d'atteindre l'excellence

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons la structurer, la développer et la faire prospérer. Avec l'ensemble des acteurs du secteur et dans le cadre du projet AGRIPéi 2030, nous avons élaboré un plan PAPAM visant à poser une stratégie claire et ambitieuse d'accompagnement et de développement.

Le Département sera bien évidemment aux côtés des acteurs de la filière en engageant les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

À travers ce plan PAPAM, nous visons l'excellence, la création de richesses, d'emplois, et surtout, de bien-être.

Le Conseil départemental

### LA FILIERE PLANTES À PARFUMS, AROMATIQUES ET MÉDICINALES (PAPAM)

La filière PAPAM réunionnaise est peu organisée. Peu connue, la majorité de ces acteurs ne sont pas regroupés au sein d'associations ou de structures et cette situation ne permet pas d'avoir une autorité stratège de la filière.

Pourtant, cette production présente un réel potentiel pour l'agriculture réunionnaise, au travers d'une production à très forte valeur ajoutée permettant une mise en valeur de terrains aujourd'hui en friches, notamment dans les Hauts.

Du fait de la méconnaissance des acteurs de la filière et des initiatives prises, jusqu'à présent il n'y a pas eu une véritable politique d'appui pour le développement de cette filière à partir d'un plan d'action pertinent. La Collectivité a décidé de conduire fin 2018 une étude destinée à mieux comprendre l'enjeu de cette filière, l'organisation des acteurs et établir un plan de développement concerté.

#### **ÉTAT DES LIEUX**

#### **OUI SONT LES ACTEURS?**

- La coopérative historique, la CAHEB. Historiquement, La Réunion connait une baisse régulière de sa production de géranium pour la transformation en huile essentielle pour des raisons de coûts de production et de concurrence sur le marché international. La CAHEB a alors élargi son périmètre et s'est diversifiée pour regrouper de nouveaux producteurs de plantes aromatiques et médicinales.
- ◆ L'ADPAPAM créée en 2010 est l'Association pour le Développement, la Défense et la Promotion des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales. Son objectif est



#### [suite]

de structurer la filière de production et de transformation de plantes aromatiques et médicinales et d'accompagner les projets économiques de valorisation des PAPAM sur le territoire réunionnais.

- ◆ L'APLAMEDOM Réunion est une association pluridisciplinaire créée en 2000, administrée par des bénévoles du milieu médical, universitaire, industriel, agricole et de la société civile. Les objectifs sont multiples :
  - approfondir les connaissances sur les PAM de La Réunion et de la zone Océan Indien ;
  - recenser et évaluer scientifiquement les usages traditionnels des PAM :
  - valoriser et développer les ressources endogènes et développer durablement ce secteur d'activité;
  - sensibiliser sur l'utilisation des plantes médicinales, et sur la préservation de biodiversité.
- L'Association de Producteurs de PAPAM de La Réunion (APPR), une association créée en 2018, d'une dizaine de producteurs fournisseurs du transformateur HABEMUS PAPAM dans l'Est.

Ces acteurs ainsi que des institutions publiques ont été associés en un Comité de pilotage pendant toute l'élaboration du plan de développement de la filière afin de définir des objectifs communs et des actions partagées.



[suite]

#### OCTOBRE 2018: LANCEMENT D'UNE ÉTUDE

L'étude a été conduite d'octobre 2018 à avril 2019 par le cabinet 3A Conseil.

L'orientation départementale a été de mettre l'accent sur le géranium, les plantes source d'huiles essentielles et les plantes médicinales. La vanille et les plantes condimentaires ont été écartées du champ de prospection du fait le l'existence de réflexions et de plans d'actions spécifiques concernant ces productions.

Sous l'égide d'un pilotage départemental, la gouvernance de l'étude a réuni

les professionnels et encadrement technique : la Chambre d'Agriculture, les Groupes d'Actions Locales (GAL), Aplamedom, ADPAPAM, Union des Horticulteur et Pépiniéristes de La Réunion (UHPR), l'Association de Développement Rural de La Réunion, Eco Ex et Habemus Papam

◆ les institutionnels et représentants : le Secrétariat Général des Hauts (SGH), le Parc National des Hauts de La Réunion (PNHR), la Région Réunion, Le Département de La Réunion et l'État.



#### INTÉRÊT DU DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE À FORT POTENTIEL POUR LE TERRITOIRE

La production de PAPAM présente un vrai potentiel pour le développement de l'île, pour la mise en valeur de friches ou parcelles isolées et pour la conservation de l'environnement. Cette filière est l'occasion de réconcilier la biodiversité locale exceptionnelle avec des enjeux économiques et scientifiques.

C'est pourquoi, le Département a pris l'initiative de rassembler et de fédérer l'ensemble des acteurs de la filière autour d'un projet commun de structuration et de développement à court et moyen termes.



#### [suite]

#### QUEL EST LE POTENTIEL DE PRODUCTION?

Le recensement général agricole de 2010

- ◆ 1018 exploitations produisant des PAPAM (soit 12,8 % des déclarations du territoire national). Difficile cependant d'avoir un aperçu des surfaces strictement cultivées en plantes médicinales car il s'agit essentiellement d'une activité secondaire, en complément de cultures maraichères, géranium, vanille, gingembre, ...
- plus de 50 % des surfaces en géramium,
- environ 15 % en curcuma,
- surface totale susceptible de produire des PAPAM, 493 ha,
- une production relativement discrète et les producteurs couvrent l'ensemble des terroirs et des altitudes de l'île.
   8 500 ha de terres agricoles seraient encore en état de friche dont 5 900 ha dans les hauts. Le potentiel de ces terres pour la production de PAPAM est donc à expertiser.

#### **AUTRES ATOUTS**

◆ La biodiversité locale offre à ce jour plus de 509 espèces susceptibles d'alimenter les usages de la filière et les différents marchés. ◆ la filière présente un potentiel de développement pour le bien-être et la santé des consommateurs. Aujourd'hui 22 plantes sont inscrites à la pharmacopée française et leurs propriétés reconnues. De plus, les productions sont exclusivement bio ou sans pesticides ce qui est signe de grande qualité aux yeux du consommateur.



[suite]

#### L'AGRONOMIE ET EXPÉRIMENTATION

La production des PAPAM est localement aisée d'autant que la plupart des espèces sont endémiques ce qui limitent les interventions dans le processus de plantation.

Parallèlement, des producteurs ont déjà saisi des structures comme l'ARMEFLHOR afin de standardiser l'itinéraire technique de plantation en vue de produire en masse certaines plantes. Actuellement sur la vingtaine de plantes inscrites à la pharmacopée (utilisation normée

pour une vente en pharmacie) seules 4
(Fleur jaune, Ambaville, Lingue
café et Bois d'Arnette)
disposent d'un itinéraire
technique complet de
production, livrable
aux agriculteurs.



Les débouchés économiques sont divers (tisanerie, extraction de principes actifs, alimentation, cosmétique...). La demande de plantes médicinales est grandissante et suit la tendance actuelle d'un retour vers un mode plus doux de gestion des problématiques de santé, toutefois la concurrence mondiale est déjà bien présente. Il subsiste un réel enjeu de développement de valeur ajoutée pour le territoire, impliquant un effort important en matière de transformation locale.

#### LA TRANSFORMATION

Cette étape est indispensable dans la reconquête de la valeur ajoutée de la filière. En 2018, deux structures de transformation ont été agréées afin de proposer des produits adaptés aux modes et aux circuits de commercialisation modernes. De même, des structures d'éco extraction de principes actifs existent localement et tentent de stabiliser les modalités d'extraction de molécule d'intérêt notamment pour les secteurs de la pharmaceutique et de la cosmétique.

#### LA QUALITÉ

Il existe une demande régulière de conversion des modes de production dans une démarche de type « agriculture biologique » offrant une plus value non négligeable lors de



[suite]

la valorisation de la production. En moyenne chaque année, quatre nouveaux producteurs intègrent la démarche. Ce processus participe également à l'intégration de marchés extérieurs plus rémunérateurs.

#### LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Les PAPAM restent un vecteur fort de promotion des territoires (curcuma à Saint-Joseph, le géranium dans les hauts de l'ouest, les plantes médicinales dans les principales zones forestières...). Il est donc opportun de connecter le développement des PAPAM à un processus de marketing des territoires. Cette promotion se retrouve aujourd'hui dans le plan d'accompagnement des porteurs de projets de certains GAL.

#### **LES AIDES PUBLIQUES**

L'étude recense 14 dispositifs d'aides différents susceptibles d'accompagner les acteurs de la filière. Une grande majorité relève du Programme de Développement Rural de La Réunion 2014/2020, géré par le Département (Feader).

#### LE NIVEAU DE STRUCTURATION DES ACTEURS

L'organisation des acteurs est essentielle pour appréhender les différents marchés et y demeurer

compétitif. Il permet également aux pouvoirs publics d'orienter leurs efforts et d'en évaluer les effets.

L'annexe 1 établit un premier schéma d'organisation des acteurs impliquant pour chaque axe au moins un acteur professionnel référent et un financeur public potentiel.



[suite]

#### RÉSULTATS DE L'ÉTUDE : PRIORITÉS D'ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

À partir de cette analyse de la filière PAPAM, un plan d'actions a été proposé et validé par les acteurs de la filière afin de donner une orientation claire des objectifs de cette filière : circuits courts, exportation/marché local, PAPAM à valoriser et sous quelles formes, acteurs à appuyer...

Le plan comporte 5 axes clés destinés à terme à structurer la filière et accompagner les différents opérateurs de la chaîne de valeur.

Pour chaque action, un pilote a été identifié ainsi qu'un objectif de réalisation (voir page 12)

#### 1 - CONSOLIDER SA STRUCTURATION

En identifiant un chef de file / organisateur, agissant sur la réglementation afin qu'elle permette un développement économiquement rentable des productions et garantisse un soutien public au titre d'une filière émergeante.

#### 2 - OPTIMISER LA VALEUR AJOUTÉE ÉCONOMIQUE À LA RÉUNION

En mettant l'accent sur les démarches qualité, développant les unités de transformation, poursuivant le travail de qualification des opportunités des différentes espèces locales et sécurisant l'écoulement de la production.

### 3 - RENFORCER SES PHASES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

En étant sur un marché spécifique et multi-canaux, la filière a encore besoin de produire de la référence et d'acquérir des connaissances afin de développer sa compétitivité.

#### 4 - DÉVELOPPER LES TERRITOIRES

En incluant les PAPAM comme facteur de développement économique des territoires, notamment pour les Hauts de l'île.

#### 5 - PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ RÉUNIONNAISE

En faisant des espaces naturels une zone durable de production, de valorisation économique et de gestion des PAPAM.



#### [suite]

#### LA FILIÈRE FIN 2022

Les ambitions du plan PAPAM à horizon 2022 sont :

 des PAPAM, plantées en couronne de Parc National, occupent des terrains initialement en friches et des milieux à l'origine dégradés et protègent des zones à fort enjeux écologiques,

◆ le marché local traditionnel s'est développé avec une nette diminution des prélèvements en forêt et une production essentiellement agricole, à 80 % certifiée BIO.

 plusieurs unités de transformation artisanales et une unité industrielle d'extraction de molécules d'intérêt sont opérationnelles et commercent à l'international, notamment avec le secteur cosmétique et le secteur des compléments alimentaires,

 les plantes médicinales traditionnelles ont intégré la liste des plantes libérées et la liste des plantes autorisées dans les compléments alimentaires,

 20 nouvelles plantes médicinales réunionnaises sont inscrites à la pharmacopée française,  plusieurs micro-régions de l'île ont réussi à associer leur image à des PAPAM identitaires et culturelles en faveur de l'agro-tourisme.



PLAN D'ACTIONS FILIERE PAPAM REUNION	3	PARTE	NAIRES	Réunion	PILOTES
AXE 1 : Consolider la structuration de la filière PAPAM	AMONT	AVAL	Recherche Développement Environnement	FINANCEURS	
Mettre en place une autorité stratège de la filière	Producteurs	Transfor- mateurs	ARMEFLHOR APLAMEDOM Chambre SGH Parc	DAAF Région Département	DEPARTEMENT
Consolider la structuration de la filière	Producteurs	Transfor- mateurs	ARMEFLHOR APLAMEDOM Chambre SGH Parc	DAAF Région Département	DEPARTEMENT
Faire évoluer la règlementation	Producteurs	Transfor- mateurs	APLAMEDOM Parlementaires	DAAF Région Département MOM	APLAMEDOM
Renforcer l'accompagnement des pouvoirs publics	Producteurs	Transfor- mateurs	ARMEFLHOR APLAMEDOM Chambre SGH Parc	DAAF UE Région Département	DEPARTEMENT
AXE 2 : Optimiser la valeur ajoutée économique à La Réunion	AMONT	AVAL	Recherche Développement Environnement	FINANCEURS	
Développer la production agricole de plantes médicinales, majoritairement certifiée BIO	Producteurs	Transfor- mateurs	ARMEFLHOR APLAMEDOM Chambre SGH GAL	DAAF Département	ADPAPAM
Investir dans la transformation locale	Producteurs	Transfor- mateurs	ARMEFLHOR APLAMEDOM Chambre GAL SGH	DAAF Région Département	APLAMEDOM
Se concentrer sur l'écoulement en aval de la filière	Producteurs et tisaneurs	Transfor- mateurs		DAAF Région Département	HABEMUS PAPAM
Evaluer le potentiel d'opportunités de chaque espèce	Producteurs	Transfor- mateurs	ARMEFLHOR APLAMEDOM Chambre Ecoex	DAAF DEAL Région Département	ADPAPAM
Prioriser les extraits naturels à usage alimentaire et cosmétique	Producteurs	Transfor- mateurs	ECOEX Laboratoires	Région Département	ECOEX
Repenser le modèle de la filière géranium	Producteurs	САНЕВ	ARMEFLHOR Chambre	DAAF Région Département	CAHEB
Prioriser des valorisations de niche sur les autres espèces de PAPAM (hors médicinales)	Producteurs	Transfor- mateurs	Chambre	DAAF Région Département	ADPAPAM

PLAN D'ACTIONS FILIERE PAPAM REUNION	PARTENAIRES		Réunion	PILOTES	
AXE 3 : Renforcer la R&D et les connaissances scientifiques	AMONT	AVAL	Recherche Développement Environnement	FINANCEURS	
Former les acteurs de la filière	Producteurs	Transfor- mateurs	Chambre APLAMEDOM ARMEFLHOR CFPPA AD2R	DAAF ARS Région Tourisme	ARMEFLHOR (cadre RITA)
Coordonner la Recherche & Développement	Producteurs	Transfor- mateurs	Laboratoires ARMEFLHOR CIRAD Qualitropic	DAAF Région	ARMEFLHOR (cadre RITA)
Mettre en œuvre la Recherche & Développement	Producteurs	Transfor- mateurs	ARMEFLHOR ECOEX, CYROI, CIRAD, ITEIPMAI Critt Qualitropic	Région	ARMEFLHOR (cadre RITA)
Faire inscrire de nouvelles plantes à la pharmacopée française	Tisaneurs Associations		APLAMEDOM CBN-CPIE, ONF Parc, SFE	DEAL DAAF Région Département	APLAMEDOM
AXE 4 : Développer les territoires grâce aux PAPAM	AMONT	AVAL	Recherche Développement Environnement	FINANCEURS	,
Associer les PAPAM à l'agro-tourisme	Tisaneurs Producteurs		Chambre Parc AD2R IRT GAL SGH	DAAF Région Département	SGH
Spécialiser la stratégie PAPAM par marketing territorial	Tisaneurs Producteurs		SGH GAL Parc IRT ONF	DAAF Région Département	SGH
AXE 5 : Protéger la biodiversité réunionnaise	AMONT	AVAL	Recherche Développement Environnement	FINANCEURS	
Encadrer une Cueillette durable	Tisaneurs		CBN-CPIE Parc ONF Associations	DEAL Région Département	PARC NATIONAL
Gérer des forêts productives	Associations		CIRAD Parc Chambre ARMEFLHOR ONF SAFER	DEAL Région Département	PARC NATIONAL
Protéger les espaces naturels et la diversité des ressources génétiques	Associations		SAFER CIRAD Parc ONF UHPR CBM ARMEFLHOR	DEAL Département	PARC NATIONAL



### **ONFORMATIONS**

Direction de la Communication Michèle Bénard • 0692 974 772 <u>michele.benard@cg974.fr</u>